

LIGUE RÉGIONALE CORSE DE RUGBY

Siège social : LIEU DIT PRECOJO
20190 LUCCIANA

SIRET : 784 405 813 000 71
APE : 9319Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2020

A l'assemblée générale de l'association LIGUE RÉGIONALE CORSE DE RUGBY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de LIGUE RÉGIONALE CORSE DE RUGBY relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « règles et méthodes comptables et informations complémentaires » de l'annexe aux comptes annuels exposent notamment les méthodes comptables retenues pour établir les comptes annuels de l'association en tenant compte du principe de permanence des méthodes, de l'indépendance des exercices, et de la continuité d'exploitation.

Dans le cadre de notre analyse des principes comptables appliqués et de la présentation d'ensemble des comptes annuels, nous nous sommes assurés que ces méthodes étaient justifiées, correctement appliquées et présentées en annexe aux comptes annuels.

Par ailleurs, nous nous sommes assurés que les montants attendus et comptabilisés dans les comptes de l'exercice 2019-2020 au titre des subventions à recevoir pour 19 008.50 euros étaient correctement évalués et conformes aux conventions d'attribution obtenues.

Nous nous sommes assurés de l'existence de conventions et de justificatifs probants permettant d'estimer les montants enregistrés à ce titre dans les comptes clos au 30/06/2020.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus à la date d'arrêté des comptes, relatifs aux effets de l'état d'urgence sanitaire, lié au COVID-19, la direction nous a affirmé avoir évalué les principaux impacts, jugés pertinents sur la performance, et la situation financière de l'association, et avoir retranscrit ces éléments dans les comptes clos au 30/06/2020.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'Association le 18/12/2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

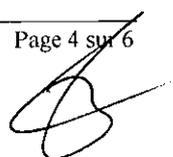
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AJACCIO, le 01 Février 2021

Le commissaire aux comptes

SAS COREVAL



Lionel BERETTA

LIGUE RÉGIONALE CORSE DE RUGBY

Siège social : LIEU DIT PRECOJO
20190 LUCCIANA

SIRET : 784 405 813 000 71
APE : 9319Z

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2020

Bilan

Compte de résultat

Annexe : Textes et Tableaux



Comptes annuels

2020

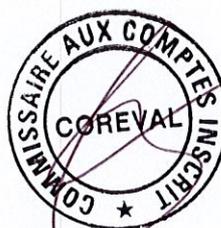
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Comptes annuels



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 452	3 452		1 716
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	892 702	371 375	521 327	572 784
Installations techniques, matériel et outilla	48 936	46 556	2 380	9 242
Autres immobilisations corporelles	43 995	31 530	12 465	7 271
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 300		2 300	800
ACTIF IMMOBILISE	991 385	452 913	538 472	591 813
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				25 506
Créances				
Usagers et comptes rattachés	120 395	19 795	100 600	103 156
Autres créances	321 073	24 599	296 474	319 090
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	96 030		96 030	93 846
Charges constatées d'avance	4 142		4 142	4 474
ACTIF CIRCULANT	541 641	44 394	497 246	546 072
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 533 025	497 307	1 035 718	1 137 886



Bilan

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	352 696	317 777
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 975	34 919
Subventions d'investissement	305 119	340 361
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	665 790	693 056
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	106 996	127 709
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	107 996	127 709
Emprunts et dettes financières diverses	9 638	15 839
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 688	269 205
Dettes fiscales et sociales	26 809	19 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	797	1 047
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 000	12 009
DETTES	369 929	444 829
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 035 718	1 137 886



Compte de résultat

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	16 265	1,75	19 506	2,11	-3 241	-16,61
Production vendue	238 822	25,69	173 494	18,79	65 328	37,65
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	674 675	72,56	730 468	79,10	-55 792	-7,64
Reprises et Transferts de charge	109 027	11,73	125 526	13,59	-16 499	-13,14
Cotisations						
Autres produits	860	0,09	1 372	0,15	-513	-37,36
Produits d'exploitation	1 039 649	111,82	1 050 366	113,74	-10 717	-1,02
Achats de marchandises	28 573	3,07	22 991	2,49	5 582	24,28
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	8 377	0,90	3 263	0,35	5 114	156,70
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	782 321	84,14	806 399	87,32	-24 079	-2,99
Impôts et taxes	1 842	0,20	2 201	0,24	-358	-16,28
Salaires et Traitements	148 464	15,97	93 229	10,10	55 236	59,25
Charges sociales	37 417	4,02	26 427	2,86	10 991	41,59
Amortissements et provisions	63 713	6,85	108 229	11,72	-44 516	-41,13
Autres charges	5		9		-4	-48,78
Charges d'exploitation	1 070 712	115,16	1 062 748	115,08	7 964	0,75
RESULTAT D'EXPLOITATION	-31 063	-3,34	-12 381	-1,34	-18 682	150,89
Opérations faites en commun						
Produits financiers			29		-29	-100,00
Charges financières	2 311	0,25	2 760	0,30	-449	-16,27
Résultat financier	-2 311	-0,25	-2 731	-0,30	420	-15,39
RESULTAT COURANT	-33 374	-3,59	-15 113	-1,64	-18 261	120,83
Produits exceptionnels	47 487	5,11	52 198	5,65	-4 711	-9,02
Charges exceptionnelles	6 138	0,66	2 166	0,23	3 972	183,40
Résultat exceptionnel	41 348	4,45	50 032	5,42	-8 683	-17,36
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	7 975	0,86	34 919	3,78	-26 944	-77,16
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	547				547	
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits	547				547	
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	547				547	
Total des charges	547				547	



Comptes annuels

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE REGIONALE CORSE DE RUGBY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 035 718 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 7 975 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

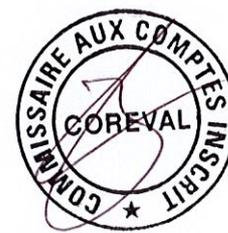
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices
- continuité de l'exploitation.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

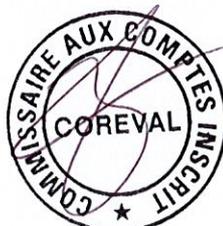
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 452			3 452
Immobilisations corporelles	1 002 358	8 871	25 597	985 633
Immobilisations financières	800	1 500		2 300
Total	1 006 610	10 371	25 597	991 385
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 735	1 716		3 452
Immobilisations corporelles	413 061	61 996	25 597	449 461
Immobilisations financières				
Total	414 797	63 713	25 597	452 913
ACTIF NET				538 472



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 447 910 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 300		2 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	120 395	120 395	
Autres	321 073	321 073	
Charges constatées d'avance	4 142	4 142	
Total	447 910	445 610	2 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	4 238
Charges sociales - produits à recevoir	21 906
Etat - produits à recevoir	580
Total	26 723



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	317 777	34 919			352 696
Excédent ou déficit de l'exercic	34 919				7 975
Situation nette	352 696	34 919			360 670
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	340 361			35 241	305 119
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	693 056	34 919		35 242	665 790

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 369 929 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 000	1 000		
- à plus de 1 an à l'origine	106 996	21 726	48 368	36 901
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 688	217 688		
Dettes fiscales et sociales	26 809	26 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 436	10 436		
Produits constatés d'avance	7 000	7 000		
Total	369 929	284 659	48 368	36 901
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 491			
(**) Dont envers les associés	9 475			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 984
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	825
Dettes provis. pr congés à payer	15 697
Charges sociales s/congés à payer	3 507
Charges sociales - charges à payer	1 316
Total	25 329



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCES	4 142		
Total	4 142		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
SUBVENTION CNDS 2020 6/12	7 000		
Total	7 000		



Notes sur le compte de résultat

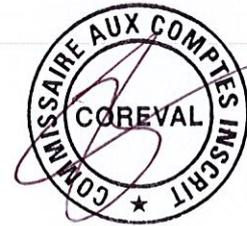
Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 100 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO



Subventions d'exploitation

LRCR Suivis des subventions au 30-06-2020

CLIENT :	LIBELLE :					DATE :
LRCR	SUIVI DES SUBVENTIONS					30/06/2020
						FOLIO : 1/1
						EXERCICE 2019/2020
ORGANISME	SUBVENTION CONSTATEE AVANCE AU 30/06/19	SUBVENTION A RECEVOIR AU 30/06/2019	SUBVENTION RECUE AU 30/06/2020	SUBVENTION A RECEVOIR AU 30/06/2020	SUBVENTION CONSTATEE AVANCE AU 30/06/2020	SUBVENTION DE L'EXERCICE 2019/2020
FONCTIONNEMENT						
CDC - FONCTIONNEMENT 2018 / 2019		27500,00	27500,00			0,00
CNDS 2019	7000	14000,00	14000,00			7000,00
CNDS 2020				14000,00	7000,00	7000,00
CDC FONCTIONNEMENT 2019 2020			53000,00			53000,00
TOTAL 740000		41500,00	94500,00	14000,00	7000,00	67000,00
ETAT AIDES EMPLOIS						
TOTAL 740051			0,00			0,00
OTC DEPL CORSE/CONT						
TOTAL 740007		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MANIFESTATIONS						
DRJSCS CAMPS VENDANGES PRE SAISON TOP 14 2019			2000,00 40000,00			2000,00 40000,00
TOTAL		0,00	42000,00	0,00	0,00	42000,00
INVESTISSEMENTS						
CDC ACHAT MATERIELS	5008,5	5008,50		5008,50		5008,50
TOTAL INVESTISSEMENT		5008,50	0,00	5008,50	0,00	5008,50
TOTAL	12008,5	46508,50	136500,00	19008,50	7000,00	114008,50
CORRESPONDANCE COMPTABLE	487000		441000		487000	740XXX

Observations



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4,83 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3		3	2
Employés	2	1	3	3
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	5	1	6	5

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 203
Engagements de crédit-bail mobilier	38 012
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	46 215



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				52 992	52 992
Cumul exercices antérieurs				2 650	2 650
Dotations de l'exercice				2 650	2 650
Amortissements				5 299	5 299
Cumul exercices antérieurs				2 534	2 534
Exercice				10 136	10 136
Redevances payées				12 671	12 671
A un an au plus				10 136	10 136
A plus d'un an et cinq ans au plus				27 875	27 875
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				38 012	38 012
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				10 136	10 136

